



Gan-Predict

ANTICIPEZ ET GÉREZ LES RISQUES :
inondation, submersion marine,
forte chute de neige et tempête.

En tant que maire d'une commune, vous êtes responsable de la mise en œuvre des actions de sauvegarde, du patrimoine communal et de vos administrés ; avez-vous pris les mesures nécessaires pour vous prémunir contre les conséquences d'une inondation, d'une tempête, d'une submersion marine ou d'une forte chute de neige ?

Avec le service Gan-Predict, vous disposez des moyens de prévention et d'informations nécessaires pour faire face à ces risques.

Les points forts

Une solution complète : de l'élaboration de votre Plan Communal de Sauvegarde au rapport remis après un phénomène hydrométéorologique, en passant par des messages d'avertissement en cas de risque, vous êtes toujours accompagné.

- **UNE AIDE À LA DÉCISION :**
les informations transmises en temps réel sont graduées selon le niveau de risque pour une mobilisation appropriée de vos équipes et de vos moyens.
- **UN PARTENAIRE EXPERT :**
afin de vous proposer une solution efficace, Gan Assurances fait confiance à un partenaire spécialisé : Predict Services, filiale de Météo France.
- **UN SERVICE OPÉRATIONNEL :**
un site dédié www.gan-predict.fr, des conseils pratiques en ligne, une équipe Predict Services disponible à tout moment pour vous informer et vous assister en cas de risques...
Ce service vous facilite au maximum la gestion de ces risques au quotidien.

BON À SAVOIR :

retrouvez dès mars 2013
tous les services
Gan Predict
sur votre smartphone !

→ Gan-Predict en bref

Votre commune est assurée par un contrat multirisques de Gan Assurances*.
Vous pouvez bénéficier gratuitement de ce service à la pointe de la technologie pour anticiper et gérer les risques hydrométéorologiques.**

LA PREVENTION

Un guide simple et pratique, accessible par Internet sur votre espace dédié, vous accompagne étape par étape pour l'amélioration ou la réalisation de votre Plan Communal de Sauvegarde (PCS) afin de :

- prévoir les mesures de sauvegarde à engager pour protéger la population,
- renseigner une graduation du risque en fonction des caractéristiques des événements passés,
- constituer la cellule de crise et mettre en place l'annuaire de cette cellule.

L'ACTION

En cas de risques concernant votre commune, vous êtes averti, par Internet et SMS, via une équipe dédiée 24h/24 et 7j/7 ; ainsi, vous pouvez activer votre plan d'action à bon escient. Ces messages vous donnent les informations clés pour anticiper et gérer un phénomène à risque : rappels de vigilance météo, expertises hydrométéorologiques, consignes de sauvegarde...

LE BILAN

Après le phénomène, un rapport descriptif est mis en ligne sur votre espace personnalisé. Il vous permet d'évaluer les points d'amélioration à prendre en compte pour toujours mieux prévenir les risques.

*Contrats multirisques Gan Assurances : Edilys, Atlas, Atlas 3000.
**Risques hydrométéorologiques : inondation, tempête, submersion marine, forte chute de neige.

→ Gan-Predict, mode d'emploi

Les 3 étapes simples pour bénéficier de tous les avantages de Gan-Predict :

1. Vous vous connectez sur le site www.gan-predict.fr

Vous accédez à l'espace client personnalisé de votre commune grâce à un identifiant et un mot de passe qui vous ont été communiqués préalablement par votre Agent général pour le compte de Predict Services.

→ Pour faciliter votre navigation sur cet espace, un guide en ligne vous donne tous les conseils utiles et vous accompagne dans les 2 étapes ci-dessous.

2. Vous identifiez les gestionnaires des risques hydrométéorologiques de votre commune

Vous saisissez les coordonnées des personnes en charge des risques inondation, tempête, submersion marine et forte chute de neige.

→ Immédiatement, les gestionnaires que vous aurez désignés bénéficient d'informations pratiques, envoyées par SMS et par Internet (sur leur messagerie e-mail et sur l'espace personnalisé de la commune), pour suivre l'évolution de la situation à l'échelle locale en cas de risques.

3. Vous renseignez les éléments relatifs à votre Plan Communal de Sauvegarde (PCS)

Le PCS, outil opérationnel de préparation à la gestion du risque, vous permet de définir efficacement les moyens d'action nécessaires à la sauvegarde de vos concitoyens et de leur environnement. Vous y organisez les points clés suivants :

- identifier les zones et les sites exposés aux risques,
- prévoir les mesures de sauvegarde à engager (barrer les routes inondables, informer et/ou évacuer les populations, ...),
- constituer votre cellule de crise municipale et l'annuaire de cette cellule.

→ Les risques identifiés et l'organisation de vos services ainsi définis, vous êtes en mesure d'agir plus efficacement en fonction des messages d'avertissement qui vous sont envoyés et donc de réduire les impacts d'un phénomène hydrométéorologique.

→ Votre service au fil des jours

L'organisation de votre commune évolue, la situation de vos risques peut s'en trouver impactée...
Votre espace dédié vous permet de mettre à jour et de modifier à tout moment votre plan d'action et vos moyens de protection.

ZOOM SUR LES MESSAGES D'AVERTISSEMENT « GRADUÉS »

Pour une bonne compréhension des mesures de sauvegarde à mettre en place, les messages d'avertissement vous sont communiqués de façon graduée :

- le **rappel de vigilance** Météo France (Vigicrues pour le risque inondation),
- les **messages de veille hydrométéorologique** qui précisent la localisation et le type de phénomène attendu,
- l'**information « précipitations »** en temps réel qui permet de visualiser, localiser les pluies et leur intensité sur une carte locale,
- les **« info-risques »** qui précisent régulièrement l'évolution du risque (localisation, nature du risque induit) et les bons comportements à adopter,
- les **« flashes »** pour insister sur l'imminence du risque et rappeler la nécessité d'activer les actions préventives.

Ces messages sont adressés sous forme d'alertes visuelles sur Internet et sous forme de SMS.

Contactez votre Agent général pour bénéficier des solutions assurances adaptées à l'activité de votre commune. Rendez-vous sur www.gan-assurances.fr



Le service Gan-Predict est proposé au titre du partenariat entre Predict Services et Gan Assurances. Predict Services a élaboré et met en oeuvre le service Gan-Predict. Gan Assurances se limite à permettre à ses assurés ayant souscrit un contrat multirisques d'accéder au site www.gan-predict.fr pour en bénéficier. Pour les conditions et limites des services présentés dans ce document, se reporter aux modalités d'intervention de Predict Services (offre de services Gan-Predict) disponibles sur le site www.gan-predict.fr.

Gan Assurances
Compagnie française d'assurances et de réassurances – Société anonyme au capital de 109 817 739 euros (entièrement versé) – RCS Paris 542 063 797 – APE : 6512Z – Siège social : 8-10, rue d'Astorg 75008 Paris – Tél. : 01 70 94 20 00 – www.ganassurances.fr – Direction Qualité / Réclamations – Gan Assurances – Immeuble Michelet – 4-8 cours Michelet – 92082 La Défense Cedex – E-mail : reclamation@gan.fr – Entreprise régie par le code des assurances et soumise à l'Autorité de Contrôle Prudentiel, 61 rue Taitbout 75009 Paris.